

POSTULAT

des députés Laura Kronig (suppl.), ADG (SPO-PS-VERTS-PCS), Daniela Bodenmüller (suppl.), CVPO, Alexander Allenbach (suppl.), CSPO, François Pellouchoud (suppl.), UDC, et cosignataires concernant la loi sur le CO: adapter la directive à la loi (16.12.2011) 3.142

La loi sur le cycle d'orientation a divisé aussi bien la première que la deuxième commission et le Grand Conseil en deux camps: le Valais romand et le Haut-Valais. Le point litigieux central était de savoir si les langues étrangères devaient être enseignées en classes homogènes ou hétérogènes. La 2^{ème} commission a élaboré un compromis qui tient compte des différences de culture et de conceptions des établissements scolaires des deux régions linguistiques, dans la mesure où elle soumet la composition du dédoublement des classes à la compétence de la direction de l'établissement. Les articles 24, 25 et 26 ont été reformulés dans ce sens et le but de cette modification expliqué dans le rapport de la 2^{ème} commission: "La commission se prononce à l'unanimité en faveur de cette variante. On entend ainsi laisser aux centres CO la faculté d'organiser des classes homogènes comme hétérogènes". Le Grand Conseil a confirmé et accepté la teneur de ces articles ainsi que la loi en tant que telle en 2^{ème} lecture le 10 septembre 2009. La modification des articles susmentionnés a été fondamentale pour l'approbation de la loi par certains groupes.

Les directions des établissements hauts-valaisans ont pourtant reçu le 20 janvier 2011 du Département de l'éducation la directive de subdiviser les classes dédoublées des cours de langues L2 et L3 en groupes hétérogènes. Le Département ne respecte donc pas les dispositions formulées par le Grand Conseil. Nous prions par conséquent le Conseiller d'Etat compétent de respecter la volonté exprimée par le Grand Conseil lors du traitement de la loi sur le CO et de la mettre en œuvre en laissant la composition (hétérogène ou homogène) des classes dédoublées à la compétence de la direction de l'établissement.

Sion, le 16 décembre 2011
(10h10)

Laura Kronig, députée (suppl.),
ADG (SPO-PS-VERTS-PCS)
Daniela Bodenmüller, députée (suppl.), CVPO
Alexander Allenbach, député (suppl.), CSPO
François Pellouchoud, député (suppl.), UDC
et cosignataires